

20 Août 2024 -13:48

COMMUNIQUE DE PRESSE DU RISK MANAGEMENT GROUP – Stratégie de santé publique belge concernant MPOX Clade Ib

L'épidémie de MPOX causée par le nouveau variant Ib connaît actuellement une montée en puissance en Afrique centrale et Australe. Du début de l'année au 9 août, 14 719 cas suspects et 2 822 cas confirmés de MPOX (soit un total de 17 541 cas) ont été signalés sur le continent africain, dont 517 décès. En Europe, un premier cas de MPOX Clade Ib a été détecté en Suède.

Compte tenu de sa propagation croissante en Afrique et du risque potentiel pour l'Europe, le Risk Management Group (RMG), présidé par le SPF Santé publique et rassemblant toutes les autorités de santé publique du pays, veut renforcer la surveillance concernant le virus MPOX. Il suit les recommandations émises par le Risk Assessment Group (RAG).

Le RAG a évalué les risques liés au MPOX pour différentes catégories de population.

Le tableau en annexe résume leurs conclusions, en présentant la probabilité d'infection, l'impact potentiel en cas d'infection, et le risque global pour chaque catégorie.

En conclusion, la probabilité d'infection en Belgique reste très faible pour la population générale. Pour les voyageurs se rendant dans les pays touchés, le risque d'infection en cas de contact physique étroit avec des personnes au sein des communautés touchées est élevé.

Informations concernant le MPOX

Le MPOX est une infection virale causée par le virus MPOX, qui provoque des éruptions cutanées et des symptômes grippaux. La maladie est généralement bénigne et guérit en quelques semaines. Le risque d'évolution vers une forme grave de la maladie est plus élevé chez les personnes dont le système immunitaire est affaibli. La maladie se transmet principalement par contact physique étroit avec une personne infectée, par exemple par contact sexuel ou peau à peau. En ce qui concerne le nouveau Clade Ib, des incertitudes scientifiques subsistent quant à l'évolution clinique et à l'infectiosité.

Les personnes les plus exposées au risque de MPOX sont celles qui voyagent fréquemment dans les zones touchées et qui ont des relations intimes avec de nouveaux ou multiples partenaires ou qui sont en contact étroit avec une personne infectée. Des conseils spécifiques aux voyageurs et relatifs aux pays concernés seront formulés dans les prochains jours et publiés sur le site du SPF Affaires étrangères.

Que faire en cas de symptômes ?

Si vous présentez des symptômes (éruptions cutanées et des symptômes grippaux) ou pensez avoir été en contact avec une personne infectée :

1. Isolez-vous immédiatement à votre domicile
2. Contactez votre médecin généraliste par téléphone

Personnel de santé

Le personnel de santé joue un rôle crucial dans la détection précoce et la prise en charge des cas de MPOX. Dans les prochains jours, ils recevront une communication spécifique détaillant les directives mises à jour pour faire face à ce nouveau variant. Toutefois, il est important de noter que, pour le moment, à l'exception de la stratégie de vaccination, les recommandations d'isolement du patient et de protection du personnel émises en 2022 restent en vigueur.

Nous encourageons tous les professionnels de santé à rester vigilants et à continuer d'appliquer les mesures de précaution standards lors de la prise en charge de patients suspects ou confirmés de MPOX. De plus, nous tenons à souligner qu'il existe une obligation de déclaration pour tous les cas de MPOX. Les professionnels de santé sont tenus de signaler les cas suspects ou confirmés aux autorités sanitaires régionales.

Vaccination

Compte tenu de l'impact limité de la maladie et du faible risque pour la population, la vaccination générale n'est pas envisagée actuellement. Il est important de noter que le Clade Ib est un variant relativement nouveau et que les connaissances scientifiques à son sujet évoluent constamment. Les données actuelles suggèrent que le vaccin existant est également efficace contre ce nouveau variant. Le groupe NITAG au sein du Conseil Supérieur de la Santé étudie la possibilité d'une vaccination ciblée pour les groupes à risque spécifiques, en tenant compte des connaissances scientifiques et des avantages et inconvénients. En cas d'épidémie localisée en Belgique, une vaccination secondaire est possible grâce au stock stratégique de vaccins (vaccination immédiate après un contact à risque).

Pour obtenir les dernières mises à jour et recommandations concernant MPOX, consultez régulièrement la page MPOX du site du SPF Santé publique (<https://www.health.belgium.be/fr/mpox>).

En restant bien informés, nous pouvons ensemble réduire les risques de propagation de cette maladie infectieuse et protéger la santé publique.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Avenue Galilée, 5 bte 2
1210 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Justine Cerise
Porte-parole (FR)
+32 (0)499 27 40 30
+32 (0)2 524 99 13
justine.cerise@health.fgov.be

Annelies Wynant
Porte-parole (NL)
+32 2 524 97 38
+32 485 73 44 05
annelies.wynant@health.fgov.be